



2024 SPRING ROAD RESTRICTIONS

Road restrictions are now in effect as of March 11, 2024. As per the Spring Provincial Road Restrictions 65% of normal load per axle units will be applied to all the streets within the boundaries of the Town of Ste. Anne. For more information, please visit <https://www.gov.mb.ca/mti/srr/index.html>



Good Friday March 29th 2024

The Town office will be closed March 29th for Good Friday and April 1st for Easter Monday

NOTICE OF PUBLIC HEARING REGARDING THE 2024 FINANCIAL PLAN

PUBLIC NOTICE is hereby given in accordance with subsection 162(2) of The Municipal Act that the Council of the Town of Ste. Anne intends to present its 2024 Financial Plan at a public hearing on April 3rd, 2024 at 4:45 pm. The presentation will provide an overview of the proposed financial plan followed by a forum for questions and comments from the public. Property owners who wish to attend the public hearing are asked to pre-register with the Municipal Office by email at town@steanne.ca. Property owners are to register by 12:00PM on March 29th, 2024. Copies of the 2024 Financial Plan are available for review after March 18th, 2024 in-person or on our website at www.steannemb.ca.

The purpose of the hearing is to allow any interested person to make a representation, ask questions or register an objection. Should you have any questions regarding the proposed 2024 Financial Plan, please send your questions to our office at town@steanne.ca.

Upcoming Council Meetings: April 3rd & 24th at 4:30pm.

Meetings are open to the Public, to observe only. If you have a request for council to discuss, please email town@steanne.ca. If needed, we may set up your delegation appointment. Agendas and minutes for all Council meetings are available online at steannemb.ca.

4th Annual Egg-Maz-Ing Race happening Easter Long weekend. We are hiding 100 eggs around the Town. Every egg includes a ballot for a chance to win one of many prize packages. Only one member of a household can win a prize. Please drop off the ballot at the town office 14 centrale Ste Anne MB, or in our Dropbox by April 2nd. The draw for the prizes will take place April 3rd at 11 am. All winners will be contacted by phone or email.

From the Mayor:

Dear Residents of the Town of Ste Anne,
As Mayor and member of the Town Council, I am writing to update you on our efforts to maintain fiscal responsibility and address the impacts of rising living costs on our community. First and foremost, I want to convey our commitment to ensuring that our residents can continue to thrive in our wonderful town. We understand the financial strains that many families are facing, and it is our priority to alleviate these burdens wherever possible. I am pleased to inform you that, despite the challenges posed by increasing expenses, Council has proposed a financial plan to allow us to successfully maintain the current mill rate without any increases this year. This decision was made with careful consideration of the economic realities affecting our residents. We recognize the importance of stability and affordability, particularly in times of uncertainty. However, it is important to note that you may still notice an increase with your education taxes due to 6.8% increase in school taxes. Please be aware that these school taxes are beyond the town of Ste Annes control and are determined by the Seine River School Division. Any inquiries or concerns specific to school taxes should be directed to them. Furthermore, I want to prepare you for the challenges that lie ahead. While we have managed to maintain the current mill rate for this fiscal year, we anticipate that next year will present greater difficulties, in fact Seine River School Division has already made the public aware they are forecasting an increase of 7.6% again next year. It is likely that we will need to adjust the mill rate to accommodate growing demands and expenses the Town will encounter in 2025. Rest assured, we will approach this decision with the same level of diligence and consideration for our residents as was used this year.

To provide further clarity and transparency, we invite you to attend our upcoming public budget meeting on April 3rd. This will be an opportunity for you to learn more about this year's budget proposal and address any questions or concerns you may have directly with the council.

Your involvement and feedback are invaluable to us as we navigate these financial matters on behalf of our community. Together, we can work towards a brighter and more sustainable future for the Town of Ste Anne. Thank you for your attention to this matter, and I look forward to seeing you at the budget meeting.

Sincerely,
Yvan St Vincent
Mayor
Town of Ste Anne

From the Ste Anne Fire Department: In the month of March, we had a traffic control seminar. I'd like to share a quick guideline as to how to approach emergency vehicles. When the posted speed limit is under 79 kph you can safely go by at most 40 kph. If the posted speed limit is over 80 kph your maximum speed cannot exceed 60 kph. In some cases, this will even be too fast depending on road conditions.

In the event that you are involved in a collision with power lines; remember to assume all lines are live.

Do not attempt to exit your vehicle unless you are instructed by the fire department that it is safe to do so. Manitoba hydro will be dispatched immediately.

We also had a seminar for CN Rail Emergency, where we learned how our department can effectively respond to a rail emergency. As our community has a major rail line going through it, this information was a valuable learning tool. Even though we have had a cold March, remember grass fires can occur. Remember to keep your property as free from debris as possible. Driveways are a prime example. If you struggle to get in with your personal vehicle, emergency vehicles are much larger and need more room.

Winter is nearly over, be safe.



Robert Saindon
Ste. Anne Fire Chief

Accueil Kateri Centre: Save the date: Accueil Kateri Centre, Ste-Anne food bank, will hold its 9th Annual General Meeting on Thursday May 30, 2024 at 7 p.m. More details will follow. Gardening season will soon be upon us. Please remember to grow a little extra if you can to share with the food bank come harvesting time.

Accueil Kateri gratefully accepts donations all year round, be they monetary or food. With more than 100 client-families attending the food bank every two weeks, donations are much appreciated.

For information on how to donate, please check the website (www.accueilkatericentre.ca) or call 204-371-4984.

Thanks in advance for your generosity.



RESTRICTIONS ROUTIÈRES DURANT LA PÉRIODE DU

DÉGEL 2024 Les restrictions routières sont désormais en vigueur à partir du 11 mars 2024. Conformément aux restrictions routières provinciales de la période de dégel, 65 % de la charge normale par unité d'essieu sera appliquée à toutes les rues situées dans les limites de la Ville de Sainte-Anne. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://www.gov.mb.ca/mti/srr/index.fr.html>



Vendredi saint 29 mars 2024

Le bureau municipal sera fermé le 29 mars pour le vendredi saint et le 1er avril pour le lundi de Pâques.

AUDIENCE PUBLIQUE

PAR RAPPORT AU PLAN FINANCIER 2024

L'AVIS PUBLIC est par la présente donner conformément au paragraphe 162(2) de la Loi sur les municipalités que le conseil de la Ville de Ste. Anne à l'intention de présenter son plan financier 2024 lors d'une audience publique le 3 avril 2024 à 16h45. La présentation fournira un aperçu du plan financier proposé suivi d'un forum pour les questions et les commentaires du public. Les propriétaires qui souhaitent assister à l'audience publique sont demander de s'inscrire au préalable auprès du bureau municipal par courriel à town@steanne.ca. Les propriétaires doivent s'inscrire avant midi le 29 mars 2024. Des copies de la plan financier 2024 sont disponible après le 18 mars 2024 en personne ou sur notre site Web à www.steannemb.ca. L'audience a pour but de permettre à toute personne intéressée de faire une représentation, de poser des questions ou de déposer une objection. Si vous avez des questions concernant le plan financier proposé pour 2024, veuillez envoyer vos questions à notre bureau à town@steanne.ca.

Accueil Kateri Centre : Réservez la date : Veuillez réserver

le jeudi 30 mai 2024 alors que l'Accueil Kateri Centre, la banque alimentaire de Ste-Anne, tiendra sa 9^e Assemblée générale annuelle. Plus de détails suivront. La saison du jardinage approche à grands pas. Nous vous invitons à prévoir de récolter un peu plus de produits que vous pourrez partager, si vous le souhaitez, avec les familles qui fréquentent la banque alimentaire. Accueil Kateri accepte avec gratitude tout don, en tout temps, qu'ils soient monétaires ou des denrées. Étant donné que plus de 100 familles se rendent à la banque alimentaire à toutes les deux semaines, les dons sont très appréciés. Veuillez visiter le site web www.accueilkatericentre.ca ou appelez le 204-371-4984

4^e course annuelle Coco-loco se déroulera pendant la fin de semaine de Pâques. Nous cachons 100 œufs dans toute la Ville. Chaque œuf est accompagné d'un billet permettant de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu. Un seul membre d'un ménage peut gagner un prix. Veuillez déposer ce billet au bureau municipal au 14, avenue Centrale, Sainte-Anne (MB), ou dans notre boîte de dépôt avant le 2 avril. Le tirage au sort des prix aura lieu le 3 avril à 11 h. Tous les gagnants seront contactés par téléphone ou par courriel.

Prochaines réunions du conseil : Le 3 et 24 avril à 16 h 30. Les réunions sont ouvertes au public, uniquement pour observer. Si vous souhaitez que le conseil discute d'une demande, veuillez envoyer un courriel à town@steanne.ca.

Si nécessaire, nous pouvons fixer un rendez-vous pour votre délégation. Les ordres du jour et les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil sont disponibles en ligne au www.steannemb.ca

De la part du service d'incendie de Sainte-Anne : Au mois de mars, nous avons eu un séminaire sur le contrôle de la circulation. J'aimerais vous donner quelques conseils sur la façon d'approcher les véhicules d'urgence. Lorsque la limite de vitesse affichée est inférieure à 79 km/h, vous pouvez dépasser en toute sécurité de 40 km/h au maximum. Si la limite de vitesse affichée est supérieure à 80 km/h, votre vitesse maximale ne peut pas dépasser 60 km/h. Dans certains cas, cette vitesse est même trop élevée en fonction de l'état de la route. Si vous êtes impliqué dans une collision avec des lignes électriques, n'oubliez pas de supposer que toutes les lignes sont sous tension. N'essayez pas de sortir de votre véhicule à moins que le service d'incendie ne vous dise que vous pouvez le faire en toute sécurité. Manitoba Hydro sera immédiatement dépêché sur les lieux. Nous avons également participé à un séminaire sur les urgences ferroviaires du CN, au cours duquel nous avons appris comment notre service peut intervenir efficacement en cas d'urgence ferroviaire. Comme notre communauté est traversée par une importante ligne de chemin de fer, cette information a été un outil d'apprentissage précieux. Même si le mois de mars a été froid, il ne faut pas oublier que des feux d'herbe peuvent survenir. N'oubliez pas de garder votre propriété aussi exempte de débris que possible. Les entrées de garage en sont un bon exemple. Si vous avez du mal à entrer avec votre véhicule personnel, sachez que les véhicules d'urgence sont beaucoup plus grands et ont besoin de plus d'espace. L'hiver est presque terminé, soyez prudents.

Robert Saindon
Chef des pompiers de Sainte-Anne



De la part du maire : Chers résidentes et résidents de la Ville de Sainte-Anne, En tant que maire et membre du conseil municipal, je vous écris pour vous informer des efforts que nous déployons pour maintenir notre responsabilité fiscale et faire face aux conséquences de l'augmentation du coût de la vie pour notre communauté. Avant tout, je tiens à vous faire part de notre engagement à faire en sorte que nos résidents puissent continuer à s'épanouir dans notre merveilleuse ville. Nous sommes conscients des difficultés financières auxquelles sont confrontées de nombreuses familles, et notre priorité est d'alléger ces charges dans la mesure du possible. J'ai le plaisir de vous informer que, malgré les défis posés par l'augmentation des dépenses, le conseil a proposé un plan financier qui nous permettra de maintenir avec succès le taux actuel sans aucune augmentation cette année. Cette décision a été prise en tenant compte des réalités économiques qui affectent nos résidents. Nous reconnaissons l'importance de la stabilité et de l'accessibilité financière, en particulier en période d'incertitude. Toutefois, il est important de noter que vous pouvez encore constater une augmentation de 6,8 % de vos taxes scolaires. Veuillez noter que ces taxes scolaires échappent au contrôle de la Ville de Sainte-Anne et sont déterminées par la Division scolaire de la rivière-Seine. C'est à eux qu'il convient de s'adresser pour toute question ou préoccupation concernant les taxes scolaires. Aussi, je souhaite vous préparer aux défis qui nous attendent. Bien que nous ayons réussi à maintenir le taux actuel pour cet exercice, nous prévoyons que l'année prochaine présentera de plus grandes difficultés. En effet, la Division scolaire de la rivière-Seine a déjà informé le public qu'elle prévoit une augmentation de 7,6 % l'année prochaine. Il est probable que nous devrons ajuster le taux d'imposition pour répondre aux demandes et aux dépenses croissantes que la Ville rencontrera en 2025. Soyez assurés que nous aborderons cette décision avec le même niveau de diligence et de considération pour nos résidents que celui utilisé cette année. Pour plus de clarté et de transparence, nous vous invitons à assister à notre prochaine réunion publique sur le budget le 3 avril. Ce sera l'occasion pour vous d'en savoir plus sur la proposition de budget de cette année et d'aborder directement avec le conseil toute question ou préoccupation que vous pourriez avoir. Votre participation et vos commentaires sont inestimables pour nous, car ils nous permettent de gérer ces questions financières au nom de notre communauté. Ensemble, nous pouvons travailler à un avenir plus brillant et plus durable pour la Ville de Sainte-Anne. Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette question et je me réjouis de vous rencontrer lors de la réunion sur le budget.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

-Yvan St Vincent
Maire/ Ville de Sainte Anne